



J.-B. Bara, phot. - est. St-Quay

212. Kécity (C.-du-N.) - Les Ruines de BEAUPORT



L'ABBAYE MARITIME DE BEAUPORT

Classe des 5^e4, collège Chombart de Lauwe de
Paimpol

LES RESSOURCES DE L'ABBAYE



PROUVER QUE L'ABBAYE POSSÈDE DES DROITS ET DES TERRES.



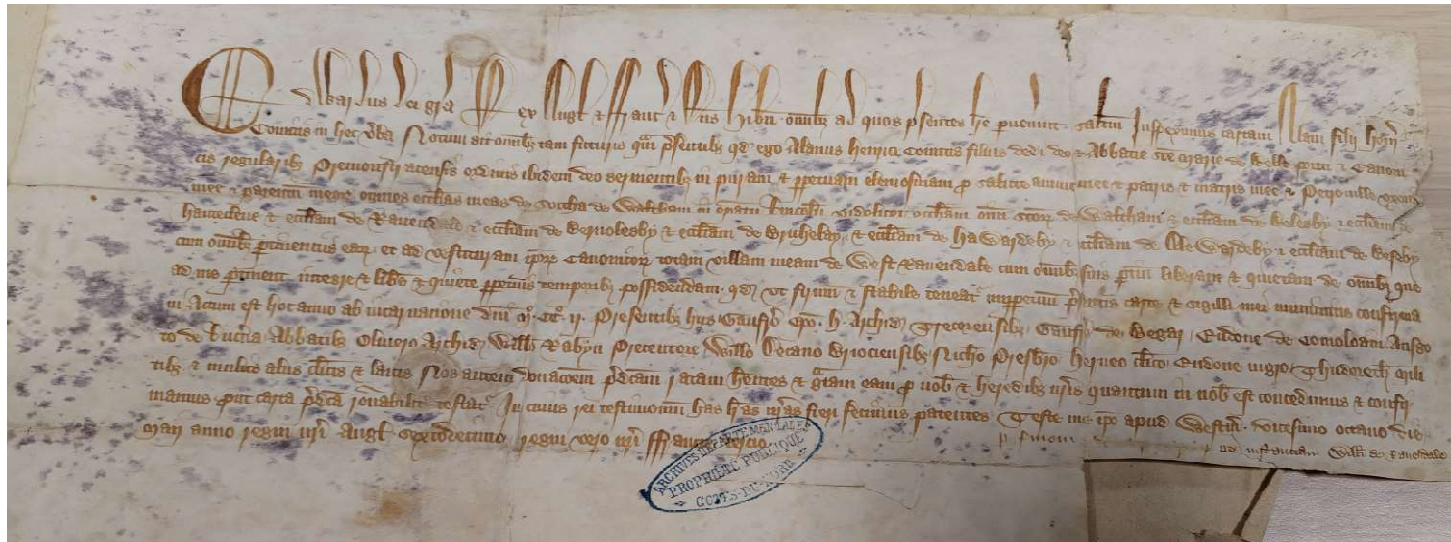
Charte donnant
droit de foire
1202



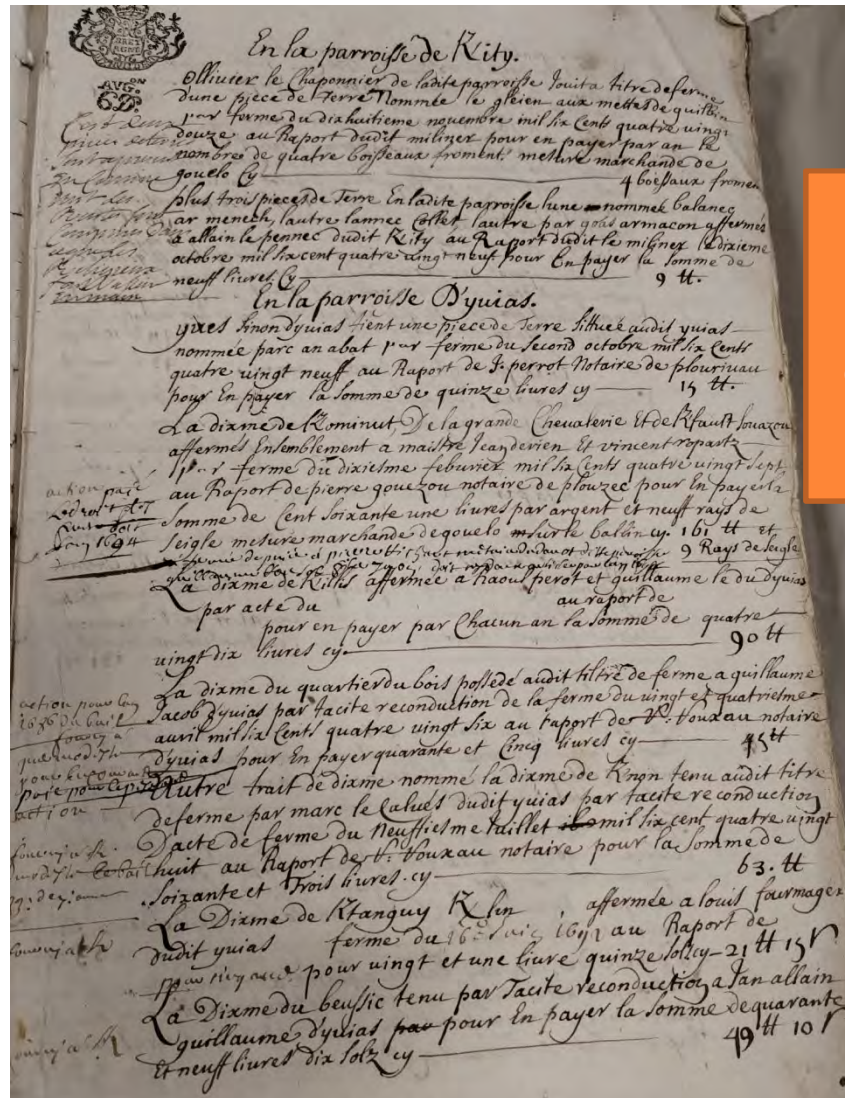
Charte des paroisses
anglaises dépendant
de l'abbaye de
Beauport
1289 ?

Le comte Alain donne des bénéfices en Angleterre.

Notum sit, etc., quod ego Alanus, Henrici comitis filius, dedi Deo et abbacie Sancte Marie de Bello Portu, et can. regul. Prem. ord. ibidem Deo serv., in puram et perpetuam elemosinam, pro salute anime mee, et patris et matris mee, et Petronille uxoris mee, et parentum meorum, omnes ecclesias de parochia de Waltham, in episcopatu Lincolnensi; scilicet ecclesiam de Belesby, et ecclesiam de Hautaeleve, et ecclesiam de Ravendala, et ecclesiam de Bernolesby, et ecclesiam de Richelay, cum omnibus pertinentiis earum; et ad vestituram ipsorum canonicorum totam villam meam de Westravendale cum omnibus suis pertinentiis liberam et quietam de omnibus que ad me pertinent integre et libere et quiete perpetuis temporibus possidendam. Quod ut firmum, etc. Actum est hoc anno ab Incarnacione Domini m^o cc^o n^o, presentibus huius Gaufrido episcopo, H. archidiacono Trecorensibus, Gaufrido de Begar, Eudone de Comoleam, Ausgolo de Lucerna abbatibus, Oliverio archidiacono, Willelmo Rabyu precentore, Willelmo decano Briocensibus, Nicholao presbitero, Herveo clerico, Eudone Nigro et Theodoreth militibus, et multis aliis clericis et laicis. (Arch. des Côtes-du-Nord.)



UNE ABBAYE RICHE ET PROSPÈRE



Registre des pitances de la commune d'Yvias et Kéryty, 1693



DES INVENTAIRES QUI MONTRENT LA PUISSANCE DE L'ABBAYE

Chartre
Titre de l'abbaye de Beaupré (Diocèse de Bourges)

1- 1202 — Accord fait entre plusieurs seigneurs et l'abbaye faite par Albin
cote A. 1. fils de l'abbé de Beaupré au lieu de

2- 1220 — Echange fait devant l'abbé de Beaupré entre Guillaume fils
cote A. 2. de l'abbé de Beaupré d'une part et l'abbé et l'abbé de Beaupré d'une part
cote A. 3. l'abbé de Beaupré d'une part et l'abbé de Beaupré d'une part

3- 1200 —

4- 1227 — Donation faite par Godofroy fils de l'abbé de Beaupré et autres de Beaupré
cote A. 4. à l'abbaye de Beaupré de deux journaux de terre au village de Beaupré et deux journaux
de terre dans la paroisse de Marigny

5- 1231 — Donation faite par Albin fils de l'abbé de Beaupré de la forêt de
cote A. 5. la forêt de Beaupré

6- 1231 — Gelin fils de l'abbé de Beaupré confirme la donation faite par
cote A. 6. de la terre de Beaupré le Coeur de 13 journaux de terre
dans la paroisse de Beaupré

7- 1222 — Fondation faite par
cote A. 7. de l'abbé de Beaupré de deux journaux de terre au village de Beaupré

8- 1233 — Godofroy Robert une terre dans le village de Gailly
cote A. 8. près Beaupré

9- 1233 — Henri d'Avangour confirme deux donations, à son frère
cote A. 9. de l'abbé de Beaupré de deux journaux de terre au village de Beaupré

10- 1233 — Olivier fils de l'abbé de Beaupré de deux journaux de terre au
cote A. 10. village de Beaupré

11- 1233 — Accord entre le duc de Bourgogne et l'abbé de Beaupré
cote A. 11. et l'abbé de Beaupré

11 bis- 1233 — Gelin fils de l'abbé de Beaupré donne à l'abbaye cent cinquante
cote A. 11. journaux de terre dans la paroisse de Beaupré

12- 1237 — Touchant l'excommunication contre Beaupré

13- 1238 — Eude de Beaupré donne à Beaupré un journal de terre
cote A. 12. dans le village de Beaupré

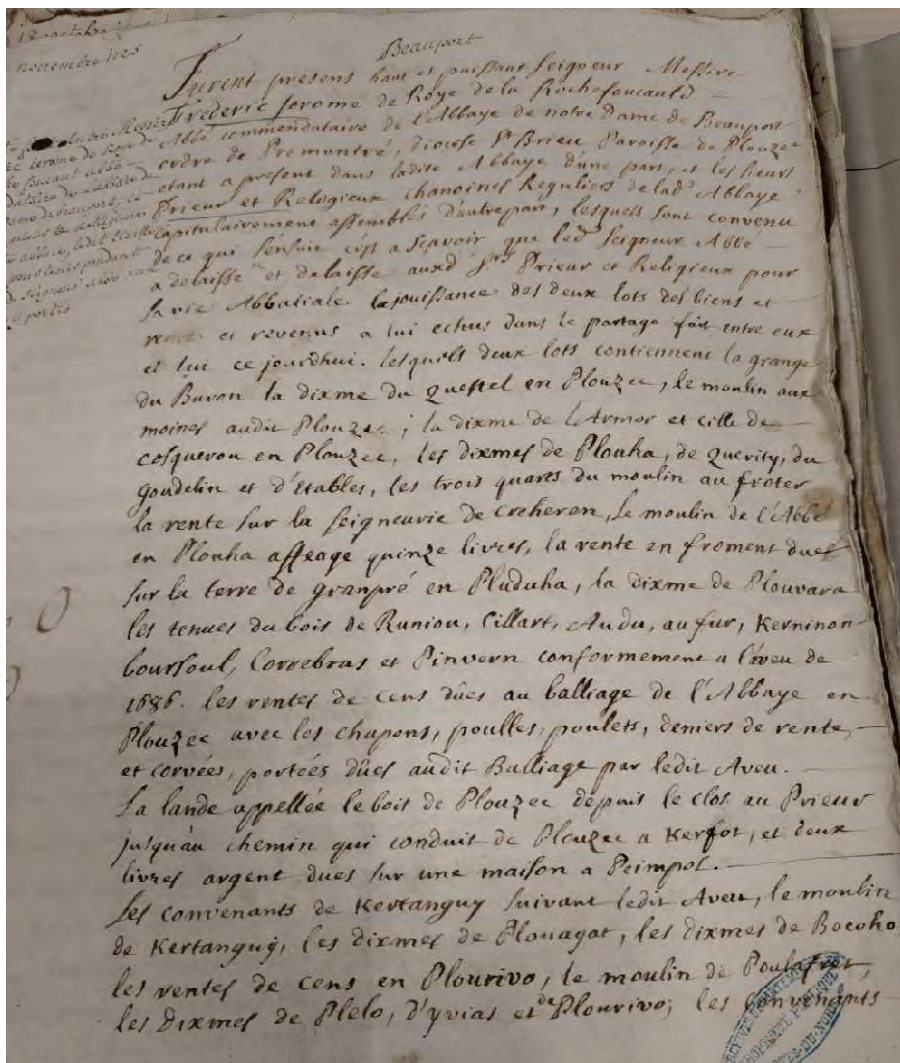
14- 1238 — Fondation faite par Henri de Beaupré de la chapelle de Beaupré et la paroisse de Beaupré
cote A. 13. de la terre près la chapelle de Beaupré et la paroisse de Beaupré

15- 1239 — Donation faite par Henri de Beaupré à l'abbaye de deux journaux
cote A. 14. de terre au village de Beaupré

D'un journal



SI RICHE, QU'ELLE APPARTIENT À UN ABBÉ COMMENDATAIRE



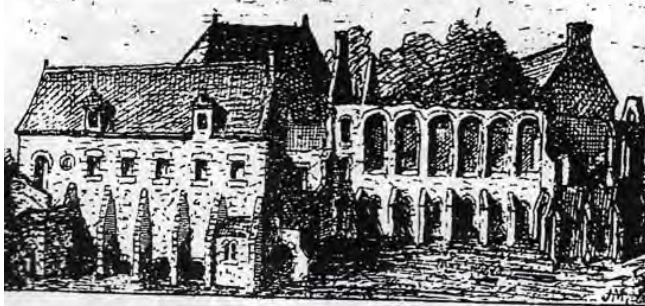
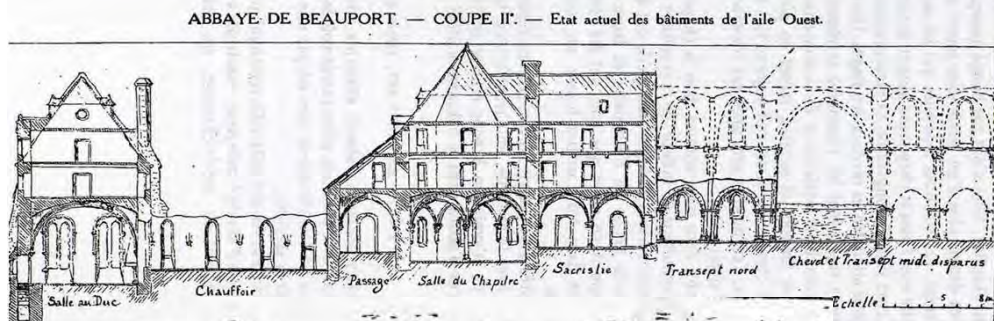
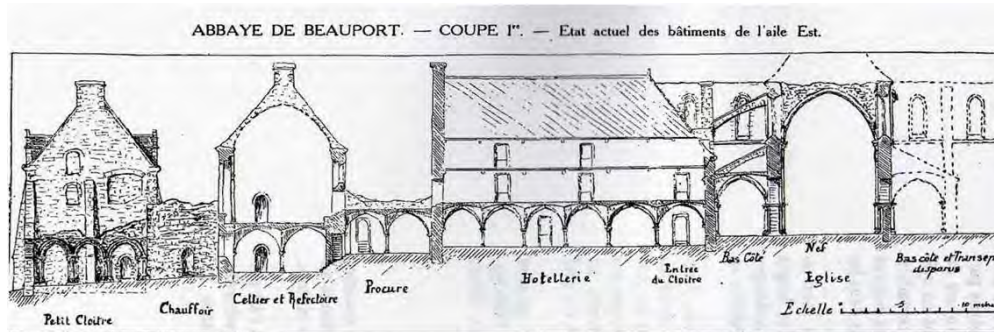
«furent présents hauts et puissants seigneurs, messire Frédéric Jérôme de Roue de la Rochefoucauld, abbé commendataire de l'abbaye de Notre Dame de Beauport, ordre de prémontrés, diocèse de saint Briec, paroisse de Plouezec étant à présent dans le site de l'abbaye d'une part et les pieux prieur et religieux, chanoines réguliers de l'abbaye capitulairement assemblée d'autre part, lesquels sont convenus de ce qui s'ensuit...

Le dit seigneur abbé a de plus cédé aux Religieux la jouissance et l'usage de son abbaticale et ses dépendances, savoir la cour, les bâtiments, tant à la grande porte d'entrée que le grand corps du logis et la grange y attenante avec le colombier et le jardin dit abbatial, moyennant quoi les dits prieur et religieux la somme de huit mille livres par chacun an en deux termes égaux savoir quatre mille livres à Noël de l'année (...) et quatre mille livres à la Saint Jean (...) et ainsi continuer de terme à terme et d'année en année à pareilles sommes.) 1702.

LA SALLE CAPITULAIRE OÙ EST SIGNÉE LA LETTRE.



EN TÉMOIGNENT LES CARTES POSTALES...



Façade nord (logis du duc, ruines du réfectoire).

